

1^{ÈRE} ÉDITION MATINALES SUR LA CROISSANCE

Comment
favoriser la création
et la croissance
des entreprises ?



PRÉSIDIÉE PAR

Jean-Noël BARROT

Député des Yvelines
Vice-président de
la Commission des Finances
En charge de la thématique
financement pour la loi PACTE

Olivia GREGOIRE

Députée de Paris
Membre de la Commission
des Finances
En charge de la thématique
croissance pour la loi PACTE

Philippe DOMINATI

Sénateur de Paris
Vice-président de
la Commission des Finances
Membre de la Délégation
sénatoriale aux entreprises

EN PRÉSENCE DE

Bruno LE MAIRE*

Ministre de l'Économie
et des Finances

MARDI 6 MARS 2018 - MAISON DE LA CHIMIE

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H00 INTRODUCTION DES TRAVAUX

09H15 DÉBAT I

QUEL FINANCEMENT POUR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ?

DÉBAT

Table ronde présidée par **Jean-Noël BARROT**, député des Yvelines et vice-président de la Commission des Finances, en charge de la thématique « financement » pour la loi PACTE et **Olivia GREGOIRE**, députée de Paris et membre de la Commission des Finances, en charge de la thématique « création et croissance » pour la loi PACTE

- Comment améliorer l'amorçage ?
- Quelle coordination entre la Caisse des Dépôts, la BPI et les réseaux bancaires ?
- Comment rendre le PEA-PME plus attractif ?
- Comment accroître le succès des fonds eurocroissance ?
- Existe-t-il une bulle du financement obligataire ?
- Comment faciliter l'accès aux marchés financiers ?
- ICO : les levées de fonds en crypto monnaies ouvrent-elles une nouvelle ère en matière de financement des entreprises ?

Grégory BESSON-MOREAU, entrepreneur, député de l'Aube, membre de la Commission des Affaires économiques

David CHARLET, président de l'ANACOFI et de la FECIF

Charles DE COURSON, député de la Marne et vice-président de la Commission des Finances

GUY LALANNE, hef du « Pôle Analyse économique du secteur financier » à la direction générale du Trésor

Jean-Yves HAUSSAIRE, directeur du réseau de la Banque de France

Philippe RODRIGUEZ, président d'Avolta Partners, auteur de la « Révolution blockchain »

🗨️ Débat avec la salle



11h00 **DÉBAT II**

SIMPLIFICATION ET NUMÉRISATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ?

DÉBAT II

Table ronde présidée par **Sophie ERRANTE**, députée de la Loire-Atlantique, vice-présidente de la Commissions des Affaires économiques, en charge de la thématique « simplification » pour la loi PACTE et **Philippe DOMINATI**, sénateur de Paris, vice-président de la Commission des Finances et membre de la délégation aux entreprises

COMMENT LIBÉRER LES ENTREPRISES DU POIDS ADMINISTRATIF POUR FAVORISER LA CROISSANCE ?

- Quel renouveau dans les relations entre l'entreprise et l'administration ?
- Quelles conséquences financières de la simplification administrative ? Faut-il moins légiférer ?
- L'étude d'impact dit-elle être la nouvelle norme ?
- Quel allègement des barrières administratives pour inciter les PME à regarder davantage vers l'international ?

COMMENT RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION ET DES ENTREPRISES ?

- Comment accompagner les entreprises dans le passage au numérique ?
- Comment réussir une transformation numérique ?
- Comment pallier le manque de compétences techniques disponibles pour les PME ?
- Le cadre réglementaire sera-t-il construit dans une optique d'accompagnement de la transformation des entreprises ?
- La numérisation, synonyme de création d'emploi ?
- Quels leviers pour innover ? Quel financement allouer à l'innovation ?

Philippe ARRAOU, en charge de la thématique « Numérisation et innovation » pour PACTE
Anne-Laure-CATTELOT, députée du Nord, membre de la Commission des Finances
Marguerite DEPPEZ-AUDEBERT, députée du Pas-de-Calais, membre de la Commission des Affaires économiques
Véronique LOUWAGIE, députée de l'Orne, membre de la Commission des Finances
Claude NOUGEIN, sénateur de la Corrèze, membre de la délégation sénatoriale aux entreprises, membre de la Commission des Finances
Christophe VICTOR, directeur général délégué du Groupe Les Echos, auteur de « Révolution digitale : transformer la menace en opportunités »

12H30 **CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE**

Gérald DARMANIN*, ministre de l'Action et des Comptes publics
Bruno LE MAIRE*, ministre de l'Économie et des Finances

12H45/
13H50 **DÉJEUNER À LA MAISON DE LA CHIMIE**

EN PARTENARIAT AVEC



INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription **AVANT LE VENDREDI 2 MARS 2018 à RIVINGTON - 5 RUE DU RENARD 75004 PARIS**

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.

- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.

- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.

- Toute annulation de l'inscription au déjeuner ou de la commande de la synthèse électronique doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être prise en compte ou remboursée.

LIEU DE LA CONFERENCE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

METRO : Invalides ou Assemblée nationale
RER C : Invalides
BUS : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
PARKING : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.

RENSEIGNEMENTS

RIVINGTON

5 rue du renard - 75004 Paris
Tél : 01 84 16 56 51
Fax : 01 84 16 56 58
Contact inscriptions : Maxime DURAND
inscription@rivington.fr

Comment favoriser la création et la croissance des entreprises ?



COUPON-RÉPONSE

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM :

PRÉNOM :

SOCIÉTÉ :

FONCTION :

TÉL : FAX :

E-MAIL* :

ADRESSE :

CP : VILLE :

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

- PARTICIPATION :** Participera à la conférence à titre gratuit :
 débat du matin
- Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 20 % de TVA)
- Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
60€ TTC (dont 20 % de TVA)

- RÈGLEMENT :** Chèque (à l'ordre de Rivington)
- Virement

Coupon-réponse à adresser
par fax, par e-mail ou par courrier à :

RIVINGTON

5 rue du renard - 75004 Paris

Tél : 01 84 16 56 51

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Maxime DURAND

inscription@rivington.fr

CACHET ET SIGNATURE